

**ENQUETE PUBLIQUE  
OBSERVATIONS DU PUBLIC  
PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE  
ANY-MARTIN-RIEUX, LEUZE ET MARTIGNY**

Observation n°9 – 16 mai 2019

à Monsieur Serge VERON,

Commissaire Enquêteur.

Monsieur,

Merci de bien vouloir prendre en compte ma demande officielle d'opposition à l'implantation d'éoliennes industrielles dans l'ensemble de la campagne Thiérachienne et précisément sur les communes de Martigny, Leuze et Anny-Martin-Rieux.

L'intérêt "pseudo" écologique d'un tel projet (14 éoliennes de 150 mètres!) ne me paraît pas évident, les éoliennes industrielles défigurent le paysage (ex: Montcornet), elles représentent une pollution visuelle, sonore et environnementale sans conteste et sans possibilité de retour en arrière.

Leur efficacité de production et leur rentabilité paraissent discutables.

Sortir du nucléaire est une évidence mais pas à n'importe quel prix.

Ne peut-on imaginer d'autres ressources énergétiques à échelle humaine ne détruisant pas la faune, la flore ni la beauté des régions bocagères?

En vous remerciant de votre attention,

je vous prie de recevoir Monsieur Le Commissaire Enquêteur, mes respectueuses salutations

Sorbais 02580